

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

21 février 2024

Lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi vingt-et-unième jour du mois de février deux mille vingt-quatre (21-02-2024) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire d'Héraultville
- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles;
- Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;
- Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
- Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

1.Ouverture de la séance

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Re 24-02-31

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2024;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Correspondance;
6. Embauche d'une conseillère en développement agricole et agroalimentaire;
7. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 2 – Soutien à la Compétence de développement local et régional:
 - i. Approbation des recommandations du Comité technique;
8. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
9. Autorisation de signer la convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales pour l'élaboration d'un plan climat, la planification et mise en œuvre de projets issus de ce plan;

10. Autorisation de signer une convention d'aide financière pour le financement du transport collectif;
11. Demande de partenariat pour la soirée des Gens de Terre et de Saveurs 2024;
12. Autorisation de signer une entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM;
13. Motion de félicitations à Groupe LEG inc.
14. Varia :
 - a) Avis de conformité de Grandes-Piles, règlement 582-UR-2023;
 - b) Demande à TES de tenir une rencontre citoyenne;
15. Questions de l'assemblée;
16. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2024

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 24 janvier 2024 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 24-02-32

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelpe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2024.

4. Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation

Deux (2) listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

<u>Rémunération des employés (es) (4 semaines)</u>	119 837.15
---	-------------------

<u>Déplacement des employés (es)</u>	2 776.10
---	-----------------

Fournisseurs de biens et services

Telus Québec	406.86
Telus Mobilité	150.53
Hydro-Québec	2 214.39
Distribut'eau Plus	161.00
Servitech	19 259.34
Desjardins Frais de paie	261.38
Desjardins assurances collectives	11 556.00
9153-5773 Qc Inc. Robert Pronovost	670.68
Fournitures de bureau Denis	68.93
Energycle	144 634.50
Direction de la Gestion de l'information foncière	165.00

Fujitsu Conseil Canada Inc.	1 836.53
Les Entreprises Denis Samson Inc.	205.00
Carra	157.17
VISA :	
Informatique	417.45
Roadpost Canada	52.45
Registre foncier	3.00
Déplacements et congrès	600.98
Pièces et accessoires	27.17
Frais annuels	60.00
AGRCQ	919.81
Brûlerie Mékinoise	68.00
Groupe CCL	678.35
Boulangerie Germain	229.66
Ici Médias	264.44
Groupe DDM	12 359.81
Microgest Informatique	6 479.87
CTAM - V1 2024	40 961.00
Ville de St-Tite	18 138.70
Claude Grenier ressources humaines inc.	5 695.86
COMBEQ	735.84
Xerox	284.15
MRC Maskinongé	109.18
Fonds social employés MRC	3 525.00
FQM	1 063.52
Madame Nancy Duval	1 417.00
Revenu Québec - sommaire 1	529.43
Batterie Mauricie	23.18

Total fournisseurs : 276 391.16

Comité social

Boulangerie Germain	1 054.04
---------------------	----------

Total comité social: 1 054.04

Service développement économique

ADDELQ	862.31
CPE Les Soleils de Mékinac (RSE)	1 000.00
Nettoyage FM 04 Enr. (Coffret Érable)	3 219.30

Total SDE : 5 081.61

FLI/FLS

Grue Yanik Inc. (FQM)	508.48
ACCEO - FLI	277.27
ACCEO - FLS	232.19
ACCEO - FLI COVID	166.67

Total FLI/FLS : 1 184.61

Promotion touristique

Absolu	689.85
--------	--------

Total tourisme : 689.85

Activité de loisir/culture

Maison des familles Mékinac (démarche mauricienne)	21 822.57
Centre de loisirs de St-Adelphe	55.31

Total Loisir/Culture : 21 877.88

Plan de communication

Les Éditions communautaires des Chenaux	402.42
---	--------

Total Plan de comm : 402.42

Espace Mékinac

9149-7818 Québec Inc.	3 679.20
-----------------------	----------

Total Espace Mékinac : 3 679.20

Fonds région ruralité volet 2

Fédération UPA Mauricie	4 354.00
Maison des familles de Mékinac	1 000.00
Développement Mauricie	3 500.00
Culture Mauricie	5 100.00
CDC Mékinac	2 597.00
Économie du savoir Mauricie	5 000.00
Promotion Ste-Thècle Inc.	1 000.00
Table des élus de la Mauricie	3 900.00

Total FRR2 : 26 451.00

Fonds région ruralité volet 4

M.S. l'Artisan	224.20
CDC Mékinac	54 177.00
9149-7818 Québec Inc.	3 679.20

Total FRR4 : 58 080.40

Accueil et Nouveaux Arrivants

Municipalité de Hérouxville	2 000.00
-----------------------------	----------

Total Accueil : 2 000.00

Cour municipale

Purolator	147.72
AGCMQ	252.95
Lambert Therrien avocats	2 615.68
Ministre des Finances	5 442.00
Gaumond & Associés SENC	56.91
Denis Carpentier	200.00
Drolet & St-Germain huissiers Inc.	148.96
SAAQ	20.00
Remboursement constat 807291852 trop payé	125.00
Allocation témoin 806618536	24.00

Total Cour municipale : 9 033.22

Grand total : 528 538.64

Parc industriel

Hydro-Québec	16.39
Les Excavations Jovanex	1 456.35

Total Parc industriel : 1 472.74

TNO Mékinac

Association propriétaires RIVST-M	57 995.23
MRC Mékinac ingénierie 2023	14 280.00
MRC Mékinac enfouissement 2023	704.00
ADMQ	663.41
MGEF	15 770.26
RIVST-M	530.18
Ponts Experts	45 702.56

Service Cité Propre 5 769.69

Total TNO : 141 415.33

2^e liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 1 124.73

Rémunération des maires 10 188.71

Fournisseurs de biens et services

Telus 241.47

RREMQ 15 992.50

Télécommunications Xittel 658.19

Energycycle 2 911.88

Syndicat régional des employés municipaux du Québec 1 572.58

Boulangerie Germain 19.35

Développement Mauricie 600.00

Chez Jacob 316.53

Total Fournisseurs de biens et services: 22 071.03

Accueil et nouveaux arrivants

Martine Muller 400.00

Total Accueil : 400.00

Fonds Région Ruralité 4

Les Jardins Bouffée d'air et fourchettes 83.61

Total FRR4 : 83.61

Baux de Villégiature

MRC de Mékinac dépenses mensuelles 2024 720 000.00

SAAQ 346.56

Total Baux : 720 346.56

Grand total : 754 214.64

Je, soussignée, Nathalie Groleau, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 21 février 2024.

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

Re 24-02-33

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 21 février 2024 totalisant 1 282 753.28 \$ pour la MRC, 1 472.74 \$ pour le parc industriel régional et de 141 415.33 \$ pour les TNO.

5. Correspondance

La greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance suivante :

- Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et Benoit Charrette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, nous informe que la MRC a droit à une somme de 1 061 964\$ dans le cadre du volet 1 du programme ATCL pour élaborer un plan climat et nous transmette la convention d'aide financière à signer;
- Geneviève Guilbeault, ministre des Transports nous informe qu'une aide financière maximale de 26 680 sera versée pour soutenir la relance des services de transport collectif régionale et assurer leur continuité et nous transmet la convention à signer à cet effet;
- Accusé réception de la demande soumise par la MRC dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR) dans lequel le MAMH nous informe qu'il ne dispose plus des fonds nécessaires pour le financement de nouvelles initiatives et qu'ils ne peuvent donner suite à notre demande;
- Résolution 2024-02-029 de la municipalité de Trois-Rives concernant une demande à Services de Cité propre, Enercycle et la MRC de permettre la mise en place d'un projet pilote permettant le ramassage simultané des ordures et des matières résiduelles;
- Résolution 2024-02-031 de la municipalité de Trois-Rives concernant l'implantation éventuelle d'éolienne dans Mékinac et demande à la MRC de ne pas adopter le règlement de contrôle intérimaire numéro 194-2023;
- Résolution 2024-01-26 de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban concernant un appui à la municipalité de Rivière-à-Pierre pour le réseau cellulaire;

Appui pour un réseau cellulaire fiable

CONSIDÉRANT la résolution 2024-01-26 de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban concernant un appui à la municipalité de Rivière-à-Pierre pour le réseau cellulaire;

CONSIDÉRANT que d'autres municipalités de la région de Portneuf et de Mékinac ont fait des représentations afin d'obtenir un réseau cellulaire fiable, le tout sans succès;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif pour la sécurité civile que la communication soit efficace pour les services d'urgence afin d'intervenir rapidement et efficacement;

CONSIDÉRANT qu'un réseau cellulaire fiable améliorerait la sécurité et la quiétude de tous les citoyens;

CONSIDÉRANT qu'un réseau cellulaire fiable est une exigence fondamentale pour les jeunes familles voulant s'installer en région afin de pouvoir travailler à distance;

CONSIDÉRANT qu'un réseau cellulaire fiable offrirait la possibilité d'accéder à des ressources éducatives en ligne;

CONSIDÉRANT que les entreprises et commerces de la région ont un réel besoin de cet outil de travail afin que leur potentiel soit au maximum;

CONSIDÉRANT que pour la revitalisation de la région et la promotion touristique, le réseau cellulaire est un incontournable;

Re 24-02-34

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- d'appuyer les municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Rivière-à-Pierre;
- de demander au gouvernement du Québec :
 - de réaliser une évaluation des infrastructures actuelles, afin d'y apporter rapidement les changements nécessaires;
 - de déployer toute l'énergie nécessaire pour faire pression auprès du CRTC afin que les compagnies qui sont distributeurs de réseau cellulaire élargissent leurs services au-delà des grands centres urbains;
 - de prendre conscience que c'est en région éloignée que le besoin de réseau est nécessaire;
 - de respecter ses engagements en priorisant dès à présent, un réseau fiable pour tous les citoyens de la grande région de Portneuf et Mékinac;
- Résolution 54-01-24 de la MRC de Matanie concernant les modalités d'application du PAVL en appui à la nôtre;
- La Ville de Shawinigan nous transmet copie de ses projets de règlement SH-500.2 et SH-500.3 concernant la modification au schéma d'aménagement et de développement durable de la Ville de Shawinigan;
- Martin Cormier, directeur général des partenariats et des parcs routiers, désigne la municipalité de Ste-Thècle candidate pour le programme de reconnaissance des Villages-relais;
- Des producteurs et productrices agricoles et forestiers de la MRC de Mékinac, une pétition comptant 24 signatures, demandant aux élus de la MRC de stopper le développement du parc éolien de TES Canada.

Dépôt de la correspondance

Re 24-02-35

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le dépôt de la correspondance.

6. Embauche d'une conseillère en développement agricole et agroalimentaire

CONSIDÉRANT la résolution 21-08-145 adopté par le conseil des maires le 18 août 2021 concernant la confirmation d'embauche de madame Hela Chourabi;

CONSIDÉRANT la convention d'aide financière avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation ainsi que la ministre déléguée au Développement économique régional pour permettre l'embauche de deux ressources additionnelles à temps plein pour accompagner les entreprises du territoire.

CONSIDÉRANT que madame Chourabi a mis fin à son emploi à la MRC de Mékinac le 12 janvier 2024 et qu'elle a signifié son désir de réintégrer l'équipe de la MRC;

CONSIDÉRANT que le poste n'avait pas été pourvu;

Re 24-02-36

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de confirmer la réembauche de madame Hela Chourabi au poste de conseillère en développement agricole et agroalimentaire pour et ce, aux mêmes conditions qu'avant son départ en janvier dernier.

7. Fonds Région Ruralité (FRR) :

a) Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC :

i. Adoption des recommandations du comité technique

CONSIDÉRANT les recommandations du comité technique du FRR – Volet 2, relatives aux investissements dans le cadre de la politique de soutien au développement des projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie du FRR – Volet 2;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 24-02-37

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du comité pour les dossiers suivants, le tout aux conditions établies au protocole d'entente :

Amélioration parc municipal Flora-Marchand **FRR-G-24-03**

Municipalité de Grandes-Piles

96 100 \$ ou maximum 80% des coûts liés au projet

8. Comité d'investissement commun (CIC) : approbation des recommandations

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'investissement commun, lors de la réunion du 19 février 2024, relativement aux investissements dans les entreprises de Mékinac dans le cadre de la politique d'investissement FLI/FLS et de la politique FRR – Volet 2 entreprises privées;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 24-02-38

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du CIC pour les dossiers suivants :

Émondage R. B. inc.

Subvention au montant de 5 400 \$ (FRR)

Anthony St-Amant (Le fer à pain)
FRR : 10 000\$
FLI : 2 500 \$
FLS : 2 500 \$

Boutique confort élégance inc.
FRR : 9 000 \$
FLI Relève : 10 000 \$
FLI : 10 500 \$
FLS : 10 500 \$

9. Autorisation de signer la convention d'aide financière avec le ministère des Affaires municipales pour l'élaboration d'un plan climat, la planification et mise en œuvre de projets issus de ce plan

CONSIDÉRANT la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité : Ensemble au service des citoyens, signée le 13 décembre dernier, et que le gouvernement met en œuvre le programme annoncé pour accélérer la transition climatique locale;

CONSIDÉRANT l'entente relative à la coordination de la lutte contre les changements climatiques entre ces ministres qui est entrée en vigueur le 1er avril 2021 a été modifiée le 6 décembre 2023 afin d'ajouter à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, le mandat d'appréciation des risques et d'élaboration de plans d'adaptation aux changements climatiques par les organismes municipaux;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du décret numéro 220-2024 du 7 février 2024, madame Laforest a été autorisée à verser une aide financière d'un montant maximal de 1 061 964 \$ à la MRC de Mékinac, au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour l'élaboration de son plan climat ainsi que pour la planification et la mise en œuvre de projets issus de ce plan;

Re 24-02-39

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser monsieur Bernard Thompson, préfet à signer la convention d'aide financière : Accélérer la transition climatique locale (ATCL) Élaboration d'un plan climat, planification et mise en œuvre de projets issus de ce plan.

10. Autorisation de signer une convention d'aide financière pour le financement du transport collectif

CONSIDÉRANT la correspondance du 5 février dernier de Geneviève Guilbault, ministre des Transports nous informant que la MRC de Mékinac bénéficie d'une aide financière maximale de 26 680 \$ au cours de l'exercice financier 2023-2024, pour soutenir la relance des services de transport collectif régional et assurer leur continuité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer une convention d'aide financière avec la ministre des Transports à cet effet;

Re 24-02-40

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser monsieur Bernard Thompson, préfet et madame Nathalie

Groleau greffière-trésorière à signer pour et nom de la MRC de Mékinac la convention d'aide financière.

11. Demande de partenariat pour la soirée des Gens de Terre et de Saveurs 2024;

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de l'UPA Mauricie pour la soirée des Gens de Terre & Saveurs;

CONSIDÉRANT que cette soirée de reconnaissance permet de célébrer et de valoriser le travail des entreprises qui se démarquent par leur contribution sociale, économique et environnementale à travers neuf catégories;

CONSIDÉRANT que le plan de partenariat offre le plan œuf où la MRC peut offrir son soutien à un candidat de son choix;

Re 24-02-41

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de participer au plan L'œuf pour une somme de 275 \$ à la soirée des Gens de Terre & Saveurs et d'obtenir deux billets pour mesdames Nathalie Groleau, directrice générale et Hela Chourabi, conseillère en développement agricole et agroalimentaire pour représenter la MRC lors de cette soirée.

12. Autorisation de signer une entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM

CONSIDÉRANT que la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

Re 24-02-42

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil autorise que la MRC utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la MRC conclue une entente avec la FQM ;

QUE Nathalie Groleau, greffière-trésorière et Bernard Thompson, préfet, soient autorisés à signer, pour le compte de la MRC de Mékinac, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités ;

QUE Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

13. Motion de félicitations à Groupe LEG inc.

Re 24-02-43

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que le conseil de la MRC de Mékinac tient à féliciter Groupe LEG inc pour avoir reçu le prix innovation 2024 de l'ACRGQ lors de son congrès annuel qui se tenait le 24 janvier dernier.

Avis de conformité de Grandes-Piles, règlement 582-UR-2023

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grandes-Piles a transmis à la MRC, pour approbation, comme prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) le règlement suivant :

- Règlement numéro 582-UR-2023 modifiant le règlement de zonage;

Re 24-02-44

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve :

- Règlement numéro 582-UR-2023 modifiant le règlement de zonage;

et autorise la greffière-trésorière, madame Nathalie Groleau, à délivrer un certificat de conformité.

Demande à TES de tenir une rencontre citoyenne

CONSIDÉRANT que de nombreux citoyens expriment des inquiétudes quant à la possible implantation d'un parc éolien sur le territoire de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que ces préoccupations nécessitent des réponses transparentes et informatives de la part de TES Canada;

Re 24-02-45

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que TES Canada soit sollicité pour organiser une rencontre citoyenne afin de répondre aux questions et aux préoccupations des résidents concernant le projet de parc éolien. Cette rencontre devrait offrir une plateforme où les citoyens pourront poser des questions, exprimer leurs inquiétudes et obtenir des informations sur les impacts potentiels du projet sur la communauté et l'environnement.

15. Questions de l'assemblée

Plus d'une cinquantaine de personnes sont présentes et questionnent le conseil sur le projet d'implantation d'un parc éolien.

24. Levée de l'assemblée

Re 24-02-46

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

Préfet

Greffière-trésorière